ottps://www.assemblee-nationale.fr/dvn/16/guestions/OANR5L16OE18021

16ème legislature

Question N° : 18021	De Mme Ségolène Amiot (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Loire-Atlantique)				Question écrite
Ministère interrogé > Agriculture et souveraineté alimentaire				Ministère attributaire > Mer et biodiversité	
Rubrique >animaux		Tête d'analyse >Interdiction des méthodes létales dan gestion des pigeons e ville		Analyse > Interdiction des mé la gestion des pigeons en ville	
Question publiée au JO le : 28/05/2024 Date de changement d'attribution : 11/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)					

Texte de la question

Mme Ségolène Amiot alerte M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur les méthodes létales utilisées pour la gestion des populations de pigeons dans les villes françaises. Dans de trop nombreuses villes encore, des méthodes cruelles et complètement anachroniques sont utilisées pour faire diminuer le nombre de pigeons. Campagnes de captures et de gazage, tirs, stérilisations chirurgicales violentes et inadaptées, effarouchement par des rapaces etc. provoquent toutes des morts traumatisantes pour les animaux notamment à cause de la souffrance, du stress qu'elles engendrent et de la lente agonie qu'elles provoquent dans de nombreux cas. Suite à l'alerte de l'association Zoopolis de Saint-Herblain en Loire-Atlantique, on découvrait même au début du mois de mars 2024 les méthodes moyenâgeuses du prestataire chargé de réguler la population de pigeons : la torsion du cou. Il est très surprenant que des méthodes aussi cruelles soient encore d'actualité en 2024 quand des méthodes alternatives éthiques et efficaces peuvent être mises en place facilement. Certaines villes utilisent même leurs propres agents municipaux pour effectuer ces captures et tueries. Il apparaît alors aussi nécessaire d'interroger les conséquences psychologiques que ces pratiques cruelles peuvent avoir sur ces fonctionnaires. D'autres solutions existent pour afrer, sans cruauté, les populations de pigeons en ville. L'utilisation de pigeonniers contraceptifs ou encore de maïs contraceptif (adapté à l'alimentation des pigeons et présentant de faibles risques pour les autres espèces) peuvent être facilement mises en place dans les villes françaises et remplacer les méthodes utilisées jusqu'à présent dans de nombreuses municipalités. Comme en témoignent les nombreux succès des campagnes de prévention des associations qui, comme Zoopolis, luttent contre ces pratiques cruelles, les villes ignorent très souvent les pratiques utilisées par leurs prestataires pour réguler les populations de pigeons, néanmoins, elles sont nombreuses à changer de méthodes quand elles sont mises au courant. Elle lui demande donc d'aller dans le sens de l'histoire, de lutter contre la cruauté animale et donc d'exiger l'interdiction de ces pratiques létales pour gérer les populations de pigeons en ville.